

# La bataille pour la création de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Marseille en 1930

Professeur Philippe BERBIS *Vice Doyen*

Texte de la conférence du 12 février 2025- Faculté Timone- Marseille

*Histoire des Sciences et progrès en Santé*

Churchill disait : si tu veux de la reconnaissance achète un chien. **Victor Audibert**, dont nous allons retracer l'action ici , aurait mérité d'avoir tout un chenil. En effet, c'est grâce à son action continue et déterminée , surmontant tous les obstacles les plus divers , locaux et nationaux que la Faculté mixte de médecine et de pharmacie est née en 1930 et l'histoire l'a totalement oublié.

## HISTORIQUE

**L'école de médecine de Marseille** , fondée par les Grecs , était très renommée et estimée dans

l'Antiquité . Elle était l'une des plus importantes écoles de l'empire romain.

**Crinos**, formé à Marseille, était le médecin personnel de l'empereur Néron.

Au moyen âge et à la renaissance c'est Aix en Provence qui a le leadership, possédant une faculté de médecine fondée en 1413 .

L'enseignement de la médecine à Marseille disparaît ensuite jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

Napoléon a créé trois facultés : Paris , Strasbourg, Montpellier avec pour le reste des autres villes des Ecoles. L'Ecole assurait l'enseignement avec des professeurs

mais les thèses, donc la diplomation , et les présidences de jury d'examens étaient l'apanage des Facultés tutélaires, le présidents de jury étant parfois moins titrés que leurs collègues des Ecoles.

**En 1818 Marseille possède une Ecole secondaire de médecine** et de pharmacie qui devint en 1841, l'école préparatoire, puis **en 1876 prit le titre d Ecole de plein exercice.** Cette école s' installa dans l'ancien palais de justice, place Daviel , derrière la mairie , lorsque la palais de justice , alors dans ce bâtiment, migra place Monthyon.

En 1876 l'état crée de nouvelles facultés de médecine et de pharmacie : Lyon, Bordeaux, Nancy, Toulouse et Alger. A la différence de ce que nous allons voir pour

Marseille , aucune condition n'a été imposée aux municipalités de ces villes pour ces créations. Marseille, comme par hasard fut oublié, et restera une Ecole

**En novembre 1893 L'école fut transférée dans le palais du Pharo** construit pour l'empereur Napoléon III , et singulièrement pour l'impératrice Eugénie qui n'y vint que deux fois , préférant se rendre à son exacte réplique à Biarritz, plus près de son Espagne natale.

Le bloc central du Pharo fut exhausé d un étage pour recevoir les laboratoires et les services de l'Ecole. L'institut d anatomie , qui est aujourd'hui le siège d'AMU, fut terminé de construire en 1896, il hébergea également le dépositaire, le laboratoire d anapath , l 'institut de recherche sur le cancer.

## **Avant 1920 : les prémices**

En 1906 commence la construction de la nouvelle faculté des sciences de Marseille par la ville, sur les terrains de saint Charles, travaux restant inachevés, notamment pas de bibliothèque universitaire.

Nous verrons que cet état d'inachèvement a été un obstacle significatif à la transformation de l'École de médecine et de pharmacie en faculté car il n'était pas question d'ouvrir une faculté de médecine, tant que la faculté des sciences n'aurait pas été terminée, les ministères successifs en ont bien joué et surjoué largement, nous le reverrons..

Au début du XXe siècle donc la faculté de médecine du sud est Montpellier. Marseille n'est qu'une école de plein exercice, nous l'avons dit.

**Félix Faure** (*photo page suivante en haut*), président de la république visite à Marseille, le 6 mars 1896 le palais du Pharo. Victor Audibert, étudiant en médecine anonyme, perdu dans la foule, hurle sur la

terrasse au passage du président, vive Félix Faure, la faculté, la faculté, la faculté !!!

**Victor Audibert** a fait ses études médicales Marseille et passe sa thèse en 1903 à Montpellier . En 1907, il est professeur à l'École de médecine de Marseille. En 1908, il est nommé médecin des hôpitaux de médecine et de thérapeutique à l'Hotel Dieu et devient l'ami du Pr Queirel, professeur d'obstétrique, directeur de l'école de médecine du Pharo. Audibert « tanne » Queirel pour la transformation de l'école en faculté . Queirel répéta « J'y travaille » mais n'a jamais rien fait et mourut sans que rien n'ait avancé.

Audibert va alors voir **Amable Chanot** (*photo page suivante en bas*) (qui a donné son nom au parc marseillais), maire de Marseille puis député maire, ami de son grand-père.



Audibert refait pression sur lui. Chanot est avocat et non médecin et s'intéressera peu au projet mais s'impliquera en faveur du projet cependant au sein la chambre des députés . Celle ci envoie le professeur Bouchard de Paris, un grand ponte , membre du conseil supérieur de la section permanente de l'instruction publique, en inspection à Marseille.

Bouchard arrive à Marseille et va au Pharo pour écouter un enseignement dans amphithéâtre d'anatomie du Pharo. Le professeur Magon, professeur d'anatomie , arrive très en retard et Bouchard fait un rapport accablant au projet. Cela partait très mal !

Puis survint la guerre de 14 et une longue parenthèse.

### **1918 1919 : combat contre le maire de Marseille – une rencontre capitale**

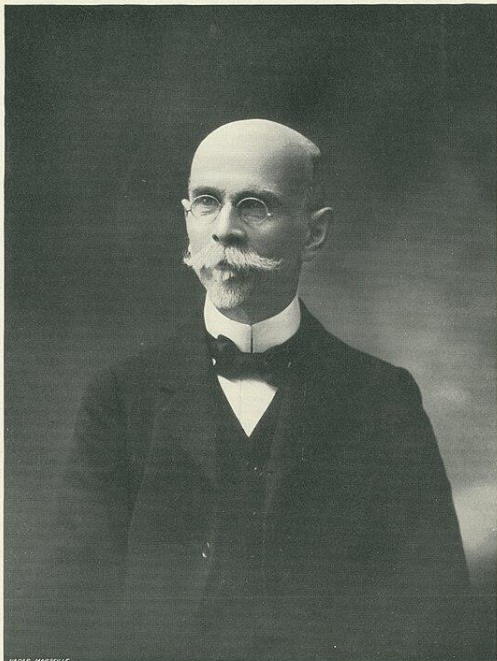
En 1918, **Henri Alezais** (*photo page suivante en haut*) devient directeur

de l'Ecole de médecine et de pharmacie. Il voulait lui aussi la création d'une Faculté. Un jour , Audibert est appelé en consultation auprès de Madame Flaissières, épouse du Docteur Flaissières, candidat à la mairie de Marseille. **Siméon Flaissières** (*photo page suivante en bas*) (1851 - 1931), est un médecin et un homme politique socialiste français, membre de la S.F.I.O. Il fut maire de Marseille de 1906 à 1930. Nîmois, il fit ses études de médecine couronnées en 1877 par un doctorat décerné par la faculté de Montpellier. Il s'installe ensuite à Marseille. Il est élu sénateur des Bouches-du-Rhône en 1906 (*source Wikipedia*). Audibert noue avec lui une amitié rapide et pousse le projet de devenir son adjoint à la mairie délégué à l'instruction publique

Flaissières lui dit et redit : » la faculté, une illusion mon cher Audibert »

En 1919 Flaissières est élu maire de Marseille et Audibert est nommé adjoint à l'instruction publique.

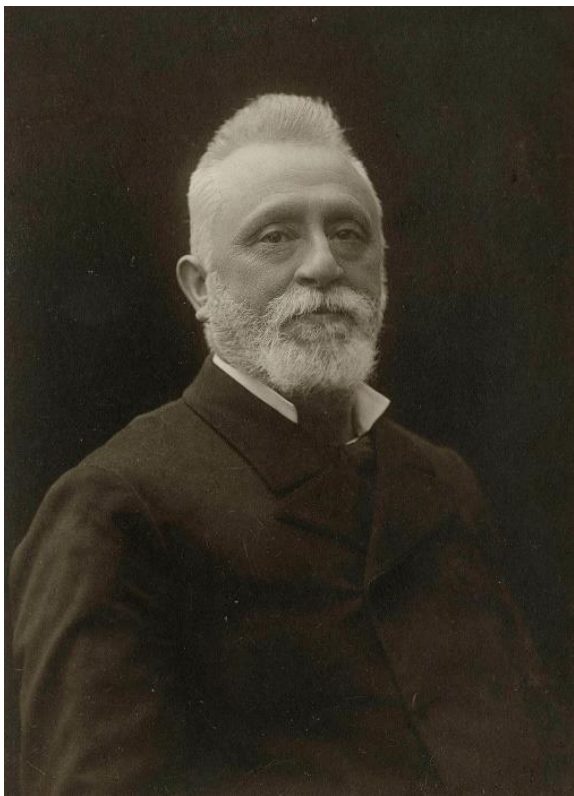
110



**PROFESSEUR ALEZAIS**

Professeur d'Anatomie Pathologique à l'École de Médecine de Marseille,  
Médecin des Hôpitaux.

Deschiens, édit.



Flaissières : « si vous voulez bien, mon cher Audibert, on ne parlera pas de la faculté de médecine à l'Hôtel de ville, c'est sans appel. Je n'ai pas de raison à vous donner ». La raison probable avancée par Victor Audibert dans ses mémoires la voici : Flaissières voulait être élu sénateur et

avait donc besoin des voix des élus aixois. On avait essayé de transférer antérieurement la faculté de lettres et de droit à Marseille. Les aixois ne l'avaient pas supporté et Flaissières craignait de ce fait leur réaction négative pour sa campagne sénatoriale.

Audibert rendit ensuite visite à **Marius Richard** (*photo haut page suivante*), directeur du quotidien le petit provençal . Il ne se doutait pas que cette visite déterminera toute la suite du projet, et quelque part sa réussite. En effet, il rencontra chez Richard **André Honorat** (*photo page suivante bas*), député des basses Alpes. Cette rencontre fut capitale nous le reverrons pour la faculté de médecine et de pharmacie de

Marseille. **André Honorat** (1868-1950) (*source wikipedia*) ; bien qu'il soit né à Paris, André Honorat est un bas-alpin de pure souche. Sa famille paternelle était originaire de la vallée du Verdon au Villard-Haut d'Allos et du côté maternel, sa famille était de la vallée de l'Ubaye, à la Conche de Barcelonnette. Il débute une carrière de journaliste avant d'entrer dans la haute administration. Il est tour à tour directeur de cabinet de plusieurs

ministres de la Troisième République.



En 1907, il est élu conseiller général du canton de Lauzet, dans les Basses-Alpes. Il le demeurera jusqu'à sa mort, en 1950. Puis, en 1910, il est élu député des Basses-Alpes Il fonde, en

1916, le Comité d'assistance aux anciens militaires tuberculeux. La même année, afin d'économiser l'énergie du pays en guerre, il

propose l'adoption de l'heure d'été. En 1921, il est élu sénateur des Basses-Alpes et devient membre des

commissions des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale et de la Santé publique.

Audibert parla à Richard, et à Honnorat avec enthousiasme de son projet de Faculté . Bien sûr, sans parler de l'attitude négative de Flaissières. Une amitié indéfectible entre Audibert et Honnorat se noue instantanément et Honnorat sera au cours de toutes les années et le combat qui va suivre un très grand facilitateur de par ses fonctions nationales éminentes, nous le reverrons, dont celle de Ministre de l'instruction publique en 1920.

tous les membres du conseil général des BDR de soutenir financièrement et politiquement le projet.

Honorat le reçoit rue de Grenelle à Paris et lui confirme qu'il soutient sans réserve le projet de Faculté de médecine et de pharmacie de Marseille.

Il lui demande lui envoyer toutes les délibérations prises à Marseille en faveur de ce projet (mairie, conseil général assistance publique) pour les communiquer à sa section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique.

Audibert convainc ensuite, toujours sans en informer Flaissières, un à un

Audibert a bien été obligé de signifier à Honorat le refus de Flaissières sur le projet de création de la Faculté ! Honorat : Richard est-il informé de ce refus ?, Nouveau mensonge d'Audibert. « Oui il sait et il doit agir sur lui. »

Audibert pendant ce séjour parisien rencontre Coville, directeur de l'enseignement supérieur, président de la section permanente du conseil d'enseignement supérieur, le professeur Roger Doyen de la faculté de médecine de Paris et le professeur Fernand Widal, membres influents du conseil de l'enseignement supérieur.

**Alfred Coville** (1860-1942) Agrégé d'histoire dès 1883, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (1904). Il est ensuite inspecteur général de l'Instruction publique (1912), directeur de l'Enseignement secondaire (1914) puis directeur de l'Enseignement supérieur (1917-1927). ( *source wikipedia* )

**Fernand Widal** (1862 -1929 ) est un médecin et bactériologiste français

renommé pour ses travaux sur la vaccination et le diagnostic sérologique de la fièvre typhoïde, et plus généralement ses recherches concernant les maladies infectieuses. Pendant la Première Guerre mondiale, il met au point un vaccin contre la fièvre typhoïde qui a permis de réduire la propagation de cette maladie dans les troupes françaises et plus globalement alliées. ( *source wikipedia* )

**Georges Roger** (1860-1946 ) est un médecin français connu pour la rédaction, avec Pierre Joseph Teissier et Fernand Widal, d'un important Nouveau traité de médecine.

En 1904, il devient professeur de pathologie expérimentale et comparée et de physiologie et en 1905 professeur à l'Institut de médecine coloniale. En 1917, il est élu doyen de la faculté de médecine de Paris jusqu'en 1930 ( *source wikipedia* )

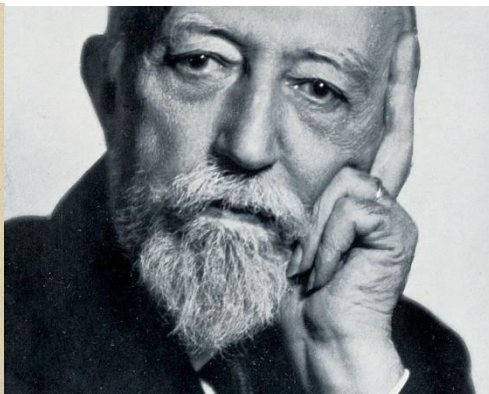
Coville , très fuyant indique à Audibert qu'il n'était pas question d'une Faculté de médecine et de pharmacie pour Marseille pour l'instant et que le ministre qui a précédé Honnorat avait été sur cette position.

Doyen Roger « vous vous bercez d'illusions, je suis très défavorable et intraitable » ; aucune raison donnée.

Fernand Vidal « ne comptez pas sur mon concours. Je suis l'adversaire

résolu ce projet « sans raison, valable non plus

Un ministre favorable contre trois membres influent du conseil de l'enseignement supérieur défavorables. Les choses étaient pour le moins complexes et mal engagées.



*PHOTO HAUT COVILLE  
BAS A GAUCHE WIDAL  
BAS A DROITE ROGER*

Audibert revoit Flaissières et continue à lui mentir . Au lieu de lui dire qu'il était allé à Paris, lui dit que, pendant ses trois jours d'absence à la mairie, il avait la grippe. Audibert continue son action toujours à l'insu de Flaissières.

Il fait ressortir pour Honnorat , suite à sa demande, le registre des délibérations du conseil municipal de Marseille du 17 juillet 1906« Nécessité de faire à Marseille une faculté de médecine et de pharmacie coloniale ».

de la délibération du conseil général du 20 octobre 1906 : veut que l'école de médecine de Marseille soit transformée en faculté mixte de médecine et de pharmacie, de l'école de médecine et de pharmacie de Marseille

du 24 avril 1907 : nombre d'étudiants suffisant (100 étudiants de plus que Lyon, Nancy, Bordeaux), nombre de chaires aussi élevé que celui des

autres faculté. Veux pour que l'école de médecine de Marseille, soit transformée en Faculté

du conseil de l'université d'Aix-Marseille, de 1907, oui pour la transformation

de la chambre de commerce de Marseille, 22 février 1907 veut pour cette transformation

de la commission administrative des hospices civils de Marseille, 22 décembre 1906, idem

Marseille avait une activité clinique largement satisfaisante dans les hôpitaux pour la formation étudiante, bien supérieure à celle de Montpellier :

en 1906, les hôpitaux de Marseille avait réalisé 70 778 journées, l'Hôtel-Dieu pris en charge 3296 malades, l'hôpital de la Conception 64 97 malades, la maternité 3077 parturientes, L'hôpital Sainte Sainte-Marguerite 1770 malades.

Il y avait dans les hôpitaux marseillais : 2 cliniques médicales 2 cliniques chirurgicales, une clinique obstétricale, une clinique infantile, une clinique dermatologique, une clinique urologique, une clinique des maladies exotiques, une clinique vénérienne, une clinique de chirurgie infantile .

Comme vous le voyez il n'y avait aucune raison objective de refuser une faculté à Marseille là où elle avait été accordée à des villes de moindre envergure démographique et médicale .

### **1920 - 1921**

Mars 1920, Audibert envoie à Honnorat ministre tous les documents des délibérations cités précédemment .

La crainte d'Audibert était que le ministère adresse sa réponse directement au maire qui ignorait tout de ses manigances. Il s'assure auprès

du vagemestre que tous les courriers en provenance du ministère , même et surtout pour le maire, lui soient remis directement...

Plusieurs mois passent sans réponse.

Parallèlement, et nous verrons l'importance de cette nouvelle, le 5 juin 1920, le conseil municipal d' Aix en Provence prenait acte de l'engagement du Conseil Général de respecter ses droits en ce qui concernait le siège d'Aix-en-Provence pour son Académie et les Facultés de droit de lettres. Aix soutint alors le projet que par décret le ministre de l'instruction publique transforme l'école de plein exercice de Marseille en Faculté de médecine et de pharmacie.

Audibert montre ce délibéré aixois à Flaissières et le fait fléchir car plus rien ne bloquait le soutien des élus aixois pour son élection sénatoriale : « marchez Audibert, je vous soutiens et marche avec vous »

Audibert avoua alors ses démarches parisiennes : Honorat, Coville, Roger et Vidal à Flaissières. Celui-ci, rassuré sur son élection sénatoriale, ne lui en tint pas rigueur et signa un arrêté municipal, demandant cette transformation et l'envoya à Honorat.

En réponse à Flaissières, le ministre de l'instruction publique Honorat envoie à Marseille un enquêteur, le professeur Roger, doyen de la faculté de médecine de Paris. Cela ne pouvait plus mal tomber, Roger, nous l'avons vu étant un adversaire résolu du projet marseillais ! . Pourquoi Honorat a-t-il envoyé cet adversaire de la création (cf supra) à Marseille, sans doute par négligence ou par ignorance de la position de Roger. Il est aussi probable que Coville ait proposé Roger à Honorat...

Roger arrive le 16 septembre 1920 au palais du Pharo, qu'il visite en compagnie d'Alezais directeur de l'Ecole de médecine et d'Audibert,

puis visite l'Hôtel-Dieu la Conception, enfin Salvator puis Sainte Marguerite. Roger alla ensuite voir Flaissières avec Alezais et Audibert. L'entrevue fut très froide.

Le rapport de Roger à la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique a été remis en mars 1921 soit huit mois après la visite à Marseille ! Le recteur Payot reçu enfin donc en mars 1921 le retour d'Honorat( la lettre était sans doute établie par Coville, bien que signée par Honorat ministre.

« Le projet soumis par Audibert et présenté au conseil municipal est nul et non avenu. Il faudra désormais suivre les préconisations de Roger. »

La bonne nouvelle cependant était que le ministre envisageait un décret et non une loi passant par le parlement donc processus beaucoup plus simple.

Les préconisations de Roger sont drastiques :

« L'Ecole de médecine du Pharo est un lieu magnifique, mais est installé au pied du Pharo un champ de tir. Toute la journée il y a bruit de balistique qui gêne les étudiants. Si on installe la faculté au Pharo, il faudra que l'autorité militaire déplace le champ de tir !!!

« Les locaux du Pharo sont totalement inadaptés à l'enseignement d'une Faculté et devront fermer! Il faut construire de novo la future Faculté ainsi que de la nouvelle Faculté des sciences sur les terrains de Saint-Charles, près de la gare, après que la ville les ait cédés les terrains à Aix Université. Ces terrains, proches de la gare et de la vieille faculté des sciences, étaient prévus pour y installer des halles dont manquaient Marseille.

La construction d'une nouvelle Faculté de médecine et de pharmacie à côté de la nouvelle Faculté des sciences, pour établir des services

communs, notamment la bibliothèque qui manque à la Faculté des sciences. On réalisera ainsi des économies notamment du chauffage

Suite du rapport Roger : voyons l'enseignement clinique maintenant

« deux hôpitaux principaux : l'Hôtel-Dieu, ancien (Louis XIV), 850 lits, un seul amphithéâtre de cours. La Conception ancien (Napoléon III) 1010 lits . Salvator Sainte Marguerite 210 lits. Le tout pour 800 000 habitants. Roger : « il faut construire de nouveaux hôpitaux pour l'enseignement clinique des étudiants d'une Faculté !!! Les hôpitaux montpellierains étaient à peu près dans le même état, mais cela ne dérangeait personne à Paris, et notamment pas Roger.

Bien sûr toutes ces conditions sont extrêmement coûteuses et la ville ne pourra pas les absorber sachant que l'État n'est pas prête à mettre un franc dans ce projet. Roger le savait parfaitement et a mis ces conditions a dessein pour rendre

impossible le projet. ( Clémenceau : on crée des obstacles pour les rendre insurmontables). Par ailleurs, le ministre des colonies préconise la construction d'un hôpital pour les maladies Exotiques de 1200 lits !!!

Conclusion dramatique : il faut attendre l'achèvement de tous ces travaux pour discuter de la création d'une Faculté de médecine et de pharmacie . Cela n'avait jamais été demandé jusqu'ici aux villes qui ont vu la création de Faculté de médecine et de pharmacie. Il était évident que ce projet était irréalisable en l'état ,et Roger le savait.

Parallèlement les Hospices civils marseillais attirent l'attention du ministère sur l'impossibilité matérielle du fonctionnement de certains services hospitaliers par manque d externes et surtout d'internes, les étudiants marseillais étant attirés pour leurs stages cliniques par la faculté ou se passent les thèses notamment Montpellier,. Par ailleurs les études de médecine et de pharmacie coutaient beaucoup

plus cher aux étudiants marseillais, rompant la sacrosainte notion d'égalité chère au peuple français. Mais ces arguments n'émeuvent pas les services de l'état.

Aucun des collègues de l'Ecole de médecine, sauf Alezais , n'était informé des démarches Audibert. Si on veut la réussite d'une affaire délicate et difficile il faut le secret. Cependant, lorsque les collègues de l'Ecole de médecine l'apprirent, les réactions furent désobligeantes à l'encontre d'Audibert : quel naïf, il veut remplacer Alezais à la direction de l'Ecole, il ne veut pas de la Faculté mais il cherche la direction de l'Ecole...

Un des plus virulents des collègues universitaires fut Rivals , Doyen de la faculté des sciences de Marseille. Il voulait qu'une seule Faculté n'existât à Marseille , la faculté des sciences . Que venait faire une Faculté de médecine et de pharmacie?. Le Doyen de la Faculté de médecine pourrait être hiérarchiquement devant lui dans

l'organigramme de l'université. Et bien sûr il n'en était pas question !!

Rivals allait souvent à Paris. Il était ami avec Coville . Les adjoints de Coville rapportent régulièrement avec un malin plaisir à Audibert les propos négatifs et méprisants de Rivals auprès de Coville pour lui saper le moral.

De retour à Paris , Rivals prend rendez-vous avec Audibert pour le

narguer « vous savez, mes contacts à Paris sont très négatifs pour votre future faculté de médecine et de pharmacie de Marseille »

Audibert avait le soutien d Honnorat, mais Honnorat ne serait pas éternel , il fallait assurer ses arrières !

Audibert prend alors des contacts avec les parlementaires, sénateurs et députés des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes de Corse, notamment un sénateur du Vaucluse qui s'appelait **Edouard Daladier** (*photo haut page suivante*) dont on parlera par la suite dans cette histoire et beaucoup par la suite dans l'histoire de France puisque président du conseil lors des funestes accords de Munich en 1938.

**Édouard Daladier**, né en 1884 à Carpentras et mort en octobre 1970 . Député de Vaucluse, il est de nombreuses fois ministre, dont ministre de la Guerre en 1933-1934 puis entre juin 1936 et mai 1940, et trois fois président du Conseil : en 1933, brièvement début 1934 puis entre avril 1938 et mars 1940. À la tête du gouvernement, il signe les accords de Munich. ( *source wikipedia*)

Les députés corses étaient très influents au parlement : **Sari**, maire de Bastia, comprit rapidement l'intérêt pour ses compatriotes

d'avoir une faculté à Marseille. Audibert , sur le conseil de Sari , contacte l'illustre avocat **Moro de Giaferi** , influent député. (*photo bas page suivante*) . Marius Richard patron du petit provençal , déjeune à Paris avec Honnorat. Il dit à Audibert qu'il l'a trouvé très perplexe avec une impression désagréable d'une énorme résistance à vaincre. « Je ne puis donner immédiatement satisfaction aux marseillais. Je vais prendre un décret pour créer une faculté coloniale, pas générale !. « Flaissière : « Audibert, il faut se contenter de la faculté coloniale, une faculté de pharmacie et de médecine générale est un objectif impossible à atteindre et coutera trop cher pour les finances de la mairie .

Audibert. Cette histoire de faculté coloniale n'est qu'un piège. Il faut refuser le cadeau empoisonné !!

Flaissières : » Je ne dis pas non mais que faire ? »

Audibert : « renvoyez moi au ministre « .



Audibert se retrouve de nouveau devant Honnorat , ministre. Ce dernier lui dit franchement les raisons du blocage parisien : Bordeaux, Montpellier, Nancy, Toulouse, Lille ne gênent pas Paris, Marseille gênerait Paris par son dynamisme. . Voilà , tout est dit !!!

La municipalité marseillaise continuait malgré ces blocages parisiens, d'avancer.

Le 23 juillet 1920, le conseil municipal de Marseille dégage pour la nouvelle faculté 600 000 Fr., initialement affectés à l'installation du nouveau laboratoire par extension du laboratoire d'Anapath du Pharo. Il vote également des dépenses pour le fonctionnement de la faculté a hauteur de 1 200 000 Fr. annuels pour le personnel et l'entretien des locaux , pour une période de 12 ans .En contrepartie, la ville récupérerait les droits d'inscription des étudiants jusqu'ici à Montpellier environ 400 000 Fr. par an .

Entre-temps, le préfet de Marseille le 27 juillet 1920 faisait connaître au maire que le ministre de l'instruction publique demandait que le projet de création ne fasse pas l'objet d'un décret ministériel mais soit in fine soumis à la chambre des députés et au Sénat. Pourquoi le Sénat maintenant , on passait d'un décret ministériel à un examen à la chambre des députes, puis à un examen bi-camériste très complexe et très incertain.

Honorat ministre et ami de Audibert, s'est clairement laissé influencer par les ennemis du projet marseillais , en l'occurrence le trio néfaste Coville -Roger -Widal . Que se passerait-il si Honnorat tombait ? Le projet pourrait carrément disparaître.

Audibert convainc alors le maire Flaissières d'adopter une stratégie d'endormissement : faire semblant d'accepter les propositions inacceptables de

Roger pour gagner du temps, tout en agissant en sous main a Paris auprès des parlementaires du sud et de la Corse.

En conseil municipal du 13 décembre 1920, Flaissières, jouant le jeu de dissimulation, proposa d'attribuer les terrains de Saint Charles pour la nouvelle Faculté de médecine et de pharmacie . Bernard Cadenat , ancien député maire , qui n'était pas dans la confidence de dissimulation, prit la proposition au mot et s'éleva violemment contre cette proposition Il voulait absolument les halles centrales

Vote du conseil municipal :  
favorable pour la cession des terrains

de saint Charles pour une éventuelle Faculté de médecine et de pharmacie par 15 voix contre 9.

Le stratagème d' endormissement de Paris fonctionnait donc . On fait donc savoir à Paris que les terrains de Saint-Charles sont réservés pour la construction de la Faculté de médecine et de pharmacie de Marseille, ainsi que de la nouvelle Faculté des sciences.

En Janvier 1921 , renversement du ministère , exit Honnorat l'atout majeur. Le dossier de la faculté n'était pas passé à la section permanente du Conseil supérieur !, On était au point mort après une année d'efforts

Ministère Aristide Briand : le ministre de l'instruction publique était Léon Bérard,

**Léon Bérard** (1876 -1960) avocat au barreau de Paris. Député d'Orthez en 1910. Il est nommé ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts en 1919, puis de 1921 à 1924. Son passage rue de Grenelle est marqué, en 1921, par le relèvement des traitements des fonctionnaires et, en 1923, par une réforme unifiant le premier cycle des études secondaires

et instituant le latin obligatoire dès la sixième

Il est élu sénateur des Basses-Pyrénées en janvier 1927 et réélu en janvier 1936. Il est nommé garde des Sceaux de 1931 à 1932 et de 1935 à 1936. Il devient président du Conseil général des Basses-Pyrénées en 1934, succédant à Louis Barthou, assassiné à Marseille. ( *source wikipedia*). Flaissières connaît bien Bérard et lui recommande Audibert. Nouveau voyage à Paris.



Audibert voit dans un premier temps Honorat qui venait de tomber , chez lui .

Honorat consterné « on ne pouvait pas aller plus vite » ( bien sûr que si , un décret ministériel aurait suffit!).

Audibert. » Accompagnez-moi chez Bérard. Il faut le saisir avant que les bureaux néfastes de Coville ne l'ait influencé ». Rendez-vous avec Bérard est pris .

Honorat à Bérard devant Audibert :

« je vous demande cher ministre avec la plus haute insistance mon cher Bérard, de finir ce que j'ai commencé. »

Audibert rappelle le cas de Toulouse , Faculté créée par un simple décret ministériel , sans aucune demande d'engagement financier de la ville !. Toulouse a été créée en 1878 par décret ministériel du maréchal McMahan, sur simple engagement de la ville. Toulouse, eut donc son décret avant la construction des facultés , achevées 14 ans après le décret

Réponse de Coville : La section permanente a trouvé votre dossier incomplet. Un des problèmes est qu'il y a beaucoup de réticences des médecins marseillais eux mêmes !!!! Qui lui avait dit ? Il conseille Audibert de se préoccuper de calmer avant toute chose certaines défiances médicales sur Marseille. Des collègues de l'Ecole de médecine, vexés de n'avoir pas été tenus informés des démarches parisiennes d'Audibert, , dénigrent ils le projet en sous main car ne veulent par d'Audibert comme premier Doyen ?

Coville lâche, « on est inquiet pour le chantier de la Faculté des sciences » à Saint Charles, condition sine qua non de toute discussion pour la création d'une Faculté de médecine et de pharmacie. Voilà l'adversaire local qui agit dans l'ombre : Rivals, Doyen de la faculté des sciences, résolument opposé à la faculté de médecine. De plus, l'engagement financier de la ville de Marseille n'est pas apparu crédible à la section

permanente du ministère de l'instruction publique.

Les députés Montpellierains sentaient cependant que le dossier marseillais avançait lentement mais avançait, et commencèrent le « pilonnage » du cabinet du ministre de l'instruction publique Bérard.

Parallèlement, les députés des Bouches du Rhône, du Var des Alpes et de la Corse du parlement, sur les demandes d'Audibert, faisaient aussi pression sur Bérard.

12 mai 1921. Lettre de Bérard à un député. « J'étudie en ce moment le dossier de cette affaire de Marseille. Je reconnais une grande analogie entre Marseille et Toulouse ». Le précédent de Toulouse faisait son chemin !

Paul Doumer était alors le ministre des finances. Paul Doumer était ancien sénateur de Corse ( Doumer sera le Président de la République assassiné à Paris en mai 1932). Audibert, le fait toucher par son ami et grand électeur Péri, maire de Ajaccio, qui était un patient

d'Audibert. Audibert revoit Bérard et Doumer à Paris au cours d'un enième voyage.

Bérard était bien décidé à donner le décret sur la même forme que celui de Toulouse, « mais donnez-moi un peu de temps Audibert, ce sont les fêtes du 7<sup>ee</sup> centenaire de Montpellier !! »

Doumer, le ministre des finances « harcelé » par les députés du sud-est :

« avis favorable de principe, car les finances gouvernementales n'auront rien à déboursier, c'est la ville de Marseille qui paiera, «

Au cours des festivités du 7<sup>e</sup> centenaire de la Faculté de médecine de Montpellier, discours emphatiques de Doumer et de Bérard. Les collègues marseillais de l'Ecole étaient présents, mais pas Audibert. Plusieurs collègues d'Audibert, revenant de Montpellier : » tu rêves pour ta Faculté ».

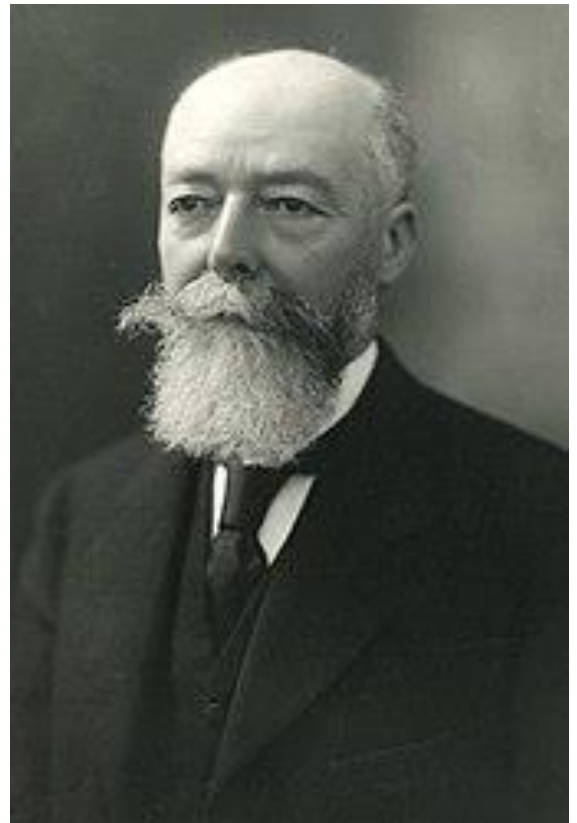
**1922**

Le ministre des finances Doumer accepte que la ville de Marseille finance l'intégralité de cette nouvelle Faculté. Il fallut attendre le 13 décembre 1922 pour recevoir deux ans après la visite de Roger à Marseille, le fameux décret, sous forme de projet.

*article premier* : une Faculté de médecine générale et coloniale et de pharmacie est établie à Marseille

l'article quatre **rend l'article 1 impossible** ou presque en mettant des conditions inatteignables en temps et en financement, à savoir

*Article 4* l'ouverture de la faculté aura lieu lorsque les conditions suivantes seront réunies :



### **Le Pharo devra fermer**

Deux bâtiments neufs doivent être construits sur les terrains de Saint Charles que la ville doit céder, sans condition, à l'Université. La nouvelle faculté des sciences devra être achevée d'être construite sur ces mêmes terrains de Saint Charles

**Une bibliothèque universitaire devra être construite** , un institut d'hygiène ainsi qu'un institut colonial avant la décision de création

de la faculté de médecine et de pharmacie

**La ville de Marseille devra acheter les bâtiments situés à la rue Raynouard , aujourd'hui rue**

Auguste Blanqui , appartenant à la Faculté des sciences . Ce bâtiment, devra être destiné pour loger la future Faculté de pharmacie et les laboratoires.

Parallèlement se posait le problème de la création des chaires d'enseignement . Roger , Doyen de Paris : « l'école de Médecine de Marseille possède trop de chaires , presque plus de professeurs que d'élèves. Marseille fait constamment des professeurs » . Audibert le cloue en lui indiquant que « ce n'est pas Marseille qui crée des chaires, mais le conseil supérieur dans lequel vous siégez vous-même !. « Monsieur Roger c'est un blâme que vous infligez au Ministre. « je ne manquerai pas de lui rapporter vos propos ! »

Au terme de cette réunion, on admet 28 chaires pour la future Faculté.

Audibert doit maintenant rencontrer le nouveau ministre des finances, **de l'Asteyrie**, (*photo page 29*) arrière petit fils de Mirabeau, pour faire valider le projet financier proposé par la ville de Marseille, théoriquement sans problème pour l'état qui ne déboursa rien. Nouveau coup de tonnerre le 25 juin 1922, lettre du ministre des finances de Lasteyrie qui demande un supplément d'explications sur les conséquences financières pour la ville de Marseille du projet et exprime une grande

réserve sur la procédure de transformation. De plus, il demande lui aussi une loi et non un décret. On repart à zéro par le parlement. Quel découragement, il y avait certainement du Coville là-dessous. Reconnaissons qu'il fallait être solide et très motivé pour continuer. Manifestement Victor Audibert l'était. Fin du premier acte.

Le deuxième acte allait s'avérer tout aussi dramatique. Le 11 novembre 1922, un décret présidentiel est

signé pour une double Faculté : Faculté ordinaire de médecine, pharmacie, plus faculté coloniale, avec pour conditions préalables : La Faculté de médecine ne pourra s'ouvrir que lorsque la ville aura exécuté l'essentiel de ses promesses suite au rapport Roger de 1920, notamment les bâtiments nouveaux sur les terrains de Saint-Charles et la construction d'une nouvelle Faculté des sciences.



Audibert interroge, pour le publier dans la presse, les étudiants qui viennent passer leurs examens à Montpellier. Les malades sont rares, les hôpitaux sont plus vétustes, les médecins sont dans l'attente du sujet à montrer aux élèves, les salles d'anatomie sont désertes. Et on critique Marseille qui a beaucoup plus de moyens pour former des étudiants !

### **1923**

Le 3 août 1923, le ministre donne son accord pour la construction du bâtiment de la nouvelle clinique neurologique à la Conception par transfert de celle de l'Hôtel Dieu, construction qui sera validée par la commission administrative des hospices de Marseille. La ville versera 200 000 Fr.. L'administration des hospices civils fera tous les efforts pour obtenir le reste . Audibert

a alors une idée. Il retourne à Paris voir le secrétaire du pari Mutuel (PMU), qui s'appelle, cela ne s'invente pas, de Laveine. De Laveine convaincu, donnera 140 000 Fr. pour la construction de cette clinique neurologique, l'une des conditions ministérielle. Le bâtiment fut construit rapidement. C'est aujourd'hui le pavillon Cornil de l'hôpital de la Conception. Mais le directeur de la clinique neurologique ne voulut pas quitter l'Hôtel-Dieu, c'est donc le service de clinique thérapeutique d'Audibert qui fut transféré de l'Hôtel-Dieu vers la Conception dans ce pavillon neuf.

L'Institut de médecine et de pharmacie coloniales est créé est aménagé dans l'ancienne Faculté des sciences des allées de Meilhan. Le laboratoire central des cliniques hospitalières avait triplé en capacité. Pour la création des nouveaux bâtiments à Saint-Charles il fallait au minimum 40 millions de Francs.

Audibert persuade alors le conseil municipal de commencer par la construction de l'institut d'hygiène (2 millions de Francs), pour montrer au ministère que Marseille joue le jeu,

En **1924** le ministère tombe - exit Bérard, remplacé par Henry de Jouvenel puis au bout de 2 mois par François Albert. **de Moro Giafferi**, député de Corse, fait partie cette fois du gouvernement et s'avèrera un atout majeur !

Audibert fait alors pression via Moro de Giafferi sur le nouveau ministre

Albert pour valider les plans de l'institut d'hygiène. Mais tout traîne, pas de réponse en septembre. Honnorat se renseigne discrètement par ses anciens adjoints du ministère ; verdict : Coville et ses adjoints font de la rétention des plans de l'institut d'hygiène, volontairement. Le 23 septembre 1924, réponse du ministère : Le fameux Doyen Roger

de Paris et les membres de la section permanente du ministère de l'instruction publique émettent les plus graves objections aux plans de l'Institut d'hygiène : « il faut refaire tous les plans, ces Marseillais vont décidément trop vite » . En retardant tout , on finira bien par trouver un ministre réfractaire !

Flaissières « craque » devant Audibert lors d'une entrevue houleuse : « J'en ai assez de votre faculté. Vous me faites jouer un rôle ridicule , arrêtez tout , contentez vous d'une Ecole et attendez des jours

## 1925 1926

Daladier devient ministre de l'instruction publique, excellente nouvelle. Rappelons que Daladier était l'ami d'Audibert.

Daladier propose un rendez-vous aux marseillais . Etaient présents : Audibert, Flaissières, et 10 députés dont de Moro Giafferi. Ce dernier crie au véritable scandale et accabla très

meilleurs. ». S'en suivit un froid glacial entre Audibert et Flaissières .

Les relations finalement se réchauffent fin 1924. Flaissières renvoie à Paris Audibert , Sénes, architecte en chef de la ville et Alezais directeur de l'Ecole de médecine, pour rediscuter des plans de l'institut de hygiène avec les services du ministère : quelle humiliation , mais il fallait en passer par là. Les plans furent donc acceptés après modifications symboliques par le cabinet du ministre de l'instruction publique en décembre 1924.

vertement Vidal, Coville et Roger. de Moro Giafferi : « comme provençal, comme votre ami Daladier, comme ami de Marseille et de son maire, la cause de la Faculté de médecine et de pharmacie est la mienne » De Moro Giafferi était très influent et manifestement sa parole porta.

Audibert rappelle à Daladier les conditions draconiennes du décret du

11 novembre 1922 et notamment l'absurdité de l'abandon du Pharo « il vous appartient Monsieur le ministre de modifier le décret en excluant l'abandon du Pharo et sans obligation de reconstruire à Saint-Charles »

Daladier, » mon cher Audibert, vous avez raison , ce décret de 1922 est un défi au bon sens. Vous avez mieux à faire par les temps qui courent que d'entasser des pierres. Je vous promets que sous une forme ou sur une autre vous aurez satisfaction « Débutez cependant l'institut d'Hygiène demandé, ce sera un gage parfait pour le ministère que je dirige. »

Daladier : « je vais d'ailleurs envoyer un représentant à Marseille pour qu'il se rende compte de l'avancée de tous les projets et me fera un rapport. «

Rivals entre temps a refusé catégoriquement de céder les immeubles des allées de Meilhan pour construire l'institut d'Hygiène tant que la nouvelle Faculté des

sciences n'était pas construite à Saint Charles (rappelons que l'ancienne Faculté datait du milieu du 19<sup>e</sup> siècle) .Le nouveau recteur soutenait Rivals, Doyen de la Faculté des sciences. Audibert obtint l' échange de l'immeuble des allées de Meilhan contre la construction d'une bibliothèque universitaire pour la faculté des sciences sur le site de Saint Charles par la ville. La ville allait donc pouvoir acheter l'immeuble Meilhan pour installer l institut d'Hygiène demandé par le décret, dont les plans avaient été validés. ,Mais nouveau coup de théâtre, le maire Flaissières, sur les conseils de l'adjoint aux finances, refuse le budget de la construction de la BU de la Faculté des sciences et celui de la rénovation des vieux immeubles pour construire l'institut d'hygiène. Audibert sortit alors miraculeusement une vieille délibération du conseil municipal et du conseil départemental, permettant à la ville de donner 3 600 000 Fr. pour la Faculté de médecine de Marseille.

Tout le monde l'avait oublié le maire, le premier. !!!!

Dès lors que tout s'éclaircit !!!, c'est le budget pour la BU des sciences, la rénovation des immeubles des Allées Meilhan pour construire l'institut de Hygiène, l'achat de l'immeuble rue Raynouard, ( puis Blanqui) pour construire la Faculté de pharmacie et les laboratoires. !!!!

Le ministère Daladier saute . Aucun document ne figurait dans les bureaux ministériels, relatif au décret de Daladier visant à modifier le décret de 1922 !!! . Ces documents avait-il été détruits par l'équipe de Coville ?

Audibert avait heureusement en main une copie certifiée conforme de l'original du décret signé de la main du ministre Daladier. Les conditions drastiques (abandon du Pharo , construction des bâtiments de Saint Charles...) pouvaient tomber si le ministre suivant était d'accord !!!

Edouard Herriot succède à Daladier . Les planètes commencent à s'aligner ! Rappelons qu'Audibert avait été voisin de table d'Herriot lors d'un banquet républicain à Marseille quelques années auparavant , ils avaient sympathisé et Audibert lui avait parlé de la Faculté, avec une oreille bienveillante d'Herriot.

Dans le même temps, Coville quittait le premier bureau de l'enseignement supérieur, remplacé par Cavalier, hélas grand ami de Rivals doyen de la faculté des Sciences ..

**1927**

### **L'année où les planètes s'alignent**

En 1927, le Professeur Léon Imbert prend la direction de l'Ecole de Médecine en succédant à Alezais. Audibert, au grand étonnement de ses collègues, ne postula pas, pour se consacrer pleinement à la création de la Faculté

Léon IMBERT (1868-1955)



Né à Orange, il fait ses études à Montpellier et devient interne des hôpitaux de Paris en 1894. Il est nommé agrégé de chirurgie en 1898.

En 1904, il vient à Marseille comme professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de plein exercice.

En 1906, ils fondent la société de chirurgie de Marseille. Il sera Directeur de l'Ecole de médecine de 1927 à 1930, puis le premier Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de 1930 à 1937. Il contribua à la création du centre anticancéreux de Marseille, qu'il dirige à partir de 1930. Il se trouve face à un gros chantier potentiel : rénover les bâtiments de la rue Auguste Blanqui à la demande du ministre de l'instruction publique après les avoir fait racheter par la ville, les faire remettre en état pour loger la Faculté de pharmacie, remettre en état le palais du Pharo, notamment au niveau des laboratoires, faire construire un institut de Médecine et de pharmacie coloniale sur les terrains des allées de Meilhan (problème réglé antérieurement nous l'avons vu), construire 2 bâtiments neufs sur les terrains de Saint Charles pour la

future Faculté . Le premier chantier a été la réfection des bâtiments de la rue Auguste Blanqui pour héberger la future Faculté de Pharmacie et les laboratoires. La Faculté des sciences propriétaire des bâtiments rue Blanqui ne souhaitait pas les céder à la ville de Marseille, alors même que la ville construisait une nouvelle Faculté des sciences neuve à Saint-Charles, La Faculté des sciences réclama à la ville qu'elle achète ses locaux et la ville accepta cette transaction ... La Faculté des sciences finalement refusa à la vente, mais proposera une location . En fait Rivals retardait les choses pour décourager la création de la Faculté de médecine et de pharmacie. Le 10 avril 1927 cependant, suite à l'action d'Audibert et des députés sur les ministres, le ministère donne l'accord pour l'achat par la ville, à la Faculté des sciences, de l'immeuble de la rue Blanqui pour 1 million payable en 18 annuités , plus début de construction de la nouvelle Faculté des sciences sur les terrain de Saint-Charles .

Imbert avait anticipé et déjà fait travailler les architectes de la ville. Pour le financement, Flaissières demande au ministère le droit pour l'Ecole de bénéficier des prestations allemandes, « l'Allemagne paiera « suite aux dommages de guerre obtenus par la conférence de Versailles en 1918. Le ministère des finances malheureusement exclut l'Ecole de médecine de Marseille de ces prestations !!! Mais un miracle se produisit fin 1927. Lettre de Herriot , ministre de l'instruction publique, du 27 décembre 1927 : **« la condition préalable de la construction de la Faculté des sciences disparaît, de même que la nécessité de construire des bâtiments sur les terrains de Saint Charles , le Pharo étant largement suffisant pour la Faculté de médecine et les bâtiments de la rue Blanqui pour la Faculté de pharmacie** (Audibert n'a jamais su par quel miracle ce décret avait été rédigé par Herriot ). Les marseillais doivent une avancée majeure à l'action d'un lyonnais : Edouard

Herriot à qui il faut rendre hommage !. Les planètes s'alignent.

## 1928

Imbert se tourne vers le conseil général qui vote la somme de 2 700 000 Fr. en novembre 1928 pour les travaux des bâtiments de la rue Auguste Blanqui pour la future faculté de Pharmacie. Herriot contraint de démissionner à la suite du congrès radical, est remplacé par Marraud. Audibert arrive à la dernière étape : obtenir le décret de fonctionnement. Honorat une fois de plus sera facilitateur.

Audibert rencontre le nouveau ministre Marraud (attention longtemps ancien préfet de l'Hérault). Celui-ci dit d'emblée qu'il n'aurait jamais signé le décret signé par Herriot, mais il dit respecter le décret de son prédécesseur. Ouf ! Coville avait disparu de l'organigramme, Vidal était gravement malade et de ce fait le Doyen Roger avait perdu ses deux soutiens et donc ne comptait plus.

Le 17 décembre 1928, la mairie de Marseille fait savoir aux ministères concernés qu'elle s'engage à céder, en toute propriété, les terrains de Saint-Charles, initialement prévus pour la construction des Halles de Marseille, à Aix-Marseille université pour construire la nouvelle Faculté des sciences. Dès lors le décret sur le fonctionnement de la Faculté de médecine et de pharmacie sera promulgué. A cette période Flaissières était en campagne municipale et avait abandonné le problème de la Faculté . Audibert claque définitivement la porte du conseil municipal et ne demande pas de nouveau mandat municipal.

## **1929 les dernières batailles, le parlement**

Le 3 juin 1929, le bâtiment rue Auguste Blanqui a fini d'être rénové .La future Faculté de pharmacie pourra s'y installer . L'opposition de Montpellier , sentant que le dossier avance, rentre en jeu sans la moindre courtoisie. Ses députés et ses personnalités médicales intriguent pour que la décision ne soit pas un décret ministériel, mais passe par une loi du parlement. Ce qui bien sûr, est beaucoup plus compliqué. Ce qui finit par aboutir. Il va donc falloir se battre au parlement !

Imbert et Audibert se retrouvent seuls pour la bataille du parlement, les autres professeurs ne bougent pas, pas plus que le maire de Marseille Flassières qui finalement ne sera pas réélu..

Leon Imbert voit Cavalier , successeur de Coville, au ministère de l'enseignement supérieur en mai 1929. La création d'une Faculté de médecine et de pharmacie de

Marseille est à l'ordre du jour de l'assemblée, mais attention les députés montpellierains fourbissent leurs armes.

Leon Imbert est à Varsovie pour un congrès quand il reçoit un appel alarmant du professeur Romieu ,qui le remplace comme directeur intérimaire de l'Ecole de médecine , « attention Montpellier s'agite au parlement » . Imbert rentre en train en urgence de Varsovie (2 nuits plus un jours dans le train) pour être au parlement en urgence et réactiver les actions des contrefeux, des députés marseillais , des Alpes et de Corse.

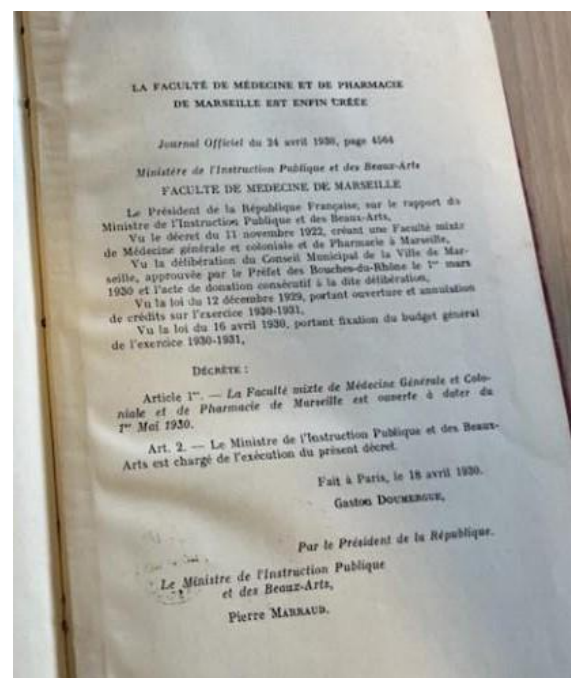
**Henri Tasso** , député des BDR, futur maire de Marseille, mena la bataille du parlement contre les montpellierains et fit voter la création de la Faculté mixte de Médecine et de pharmacie de Marseille, adopté par 444 voix contre 115, mais ce n'était pas fini. Le 28 novembre 1929, le Sénat repousse le vote de la chambre des députés, suite à un important lobbying des sénateurs de l'Hérault. Flassières, sénateur maire de

Marseille, est bien seul mais obtient le soutien majeur de Léon Bérard, ancien ministre de l'instruction publique, et alors sénateur qui défend Marseille : « la convention passée entre Marseille et l'Etat, que je connais particulièrement bien, est un chef-d'œuvre. Elle permet de créer quelque chose de très beau sans coûter un centime à l'état ». Le texte revient à la chambre des députés et une nouvelle fois grâce à Tasso et aux députés du sud Est le parlement approuve. Finalement, le Sénat ne put que ratifier. Le 12 décembre 1929, une loi des finances portant recette valide l'investissement prévu des crédits municipaux pour l'ouverture de la nouvelle Faculté mixte de médecine et de pharmacie, au sein de l'université d'Aix-Marseille. Le texte de colonial fut ajouté par la suite et devint Faculté mixte de médecine générale et coloniale et de pharmacie de Marseille.

Le 30 décembre 1929, Honnorat écrit à Audibert. : « La partie est gagnée »

## 1930

**JO du 24 avril 1930** : La faculté mixte de de médecine générale et coloniale et de pharmacie de Marseille était donc enfin créée après 10 ans d'efforts et de persévérance.



Qu'est devenu Victor Audibert après la création de sa faculté, je n'ai pu trouver à ce jour aucun document, seule une photo dans le petit provençal. Il a certainement

continué à exercer et à enseigner dans son beau pavillon de la Conception . L'histoire l'a oublié, mais s'en souciait-il ? Seul importait

probablement pour lui la satisfaction du devoir accompli. Je suis heureux aujourd'hui d'avoir réhabilité sa mémoire et son rôle déterminant.

### **Références :**

**Victor Audibert** : mémoires ( Fond Bibliothèque Faculté des Sciences médicales et paramédicales – Aix Marseille Université



**Léon Imbert** : mémoires

*( ouvrages disponibles en consultation à la bibliothèque de la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille)*

